

ÉCOLE SAINT-MARC

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Procès-verbal de la rencontre régulière du 1 février 2022

Étaient présents :

Véronique Bussièrès	Parent Présidente
Simon Meagher	Parent
Mathieu Demers	Parent
Lilian Lopez	Parent
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent substitut (en remplacement de Pierre-Laurent)
Amélie Pednault	Enseignante
Bernard Dostie	Enseignant
Mélanie Bernier	Secrétaire
Ons Chebbi	Parent substitut (en remplacement de Lilian)
Hélène Gauvin	Enseignante substitut
Geneviève Deschênes	Enseignante
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde

Étaient absents :

Pierre-Laurent Boudrias	Parent vice-président
Julie-Ève O'Meara	Parent

Invités :

Annie St-Jean	Directrice
O'Neill Langlois	Directeur-adjoint

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte par la présidente à 19h13, nous avons quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 01-02-22-01

Véronique Bussièrès propose l'adoption de l'agenda; appuyée par Simon Meagher.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Bons coups à souligner

- De la part d'Annie St-Jean : Merci pour le bel accueil par l'équipe-école
- Chapeau aux enseignants pour les 2 semaines d'enseignement à distance
- Bravo à Annie pour la semaine du 24 janvier, très exigeante étant donné l'absence de secrétaire, de directeur-adjoint et de nombreux autres membres du personnel.
- Bravo à Iris Perreault pour la lettre ouverte à Justin Trudeau dans La Presse
- Belle réponse/participation de la part de parents volontaires pour remplacer en cas de manque de personnel scolaire

4. Période réservée au public

(Aucun membre du public)

5. Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2021

Résolution 01-02-22-02

Véronique Bussières propose l'adoption du procès-verbal du 14 décembre; appuyé par Chantal Sweeney.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivi du procès-verbal du 14 décembre 2021

6.1. Toile cour d'école

- Sera couvert au point 7.2

6.2. Suivi diagnostic sécurité dans les transports autour de l'école auprès de Vélo-Québec

- Après vérification, le service est encore offert mais il y a un coût. Une tâche y donne suite.

6.3. Suivi sur la mise à jour de la régie interne : envoi/publication du procès-verbal suite aux réunions du CÉ

- Après relecture de la régie, peu de mises à jour sont jugées nécessaires pour se conformer aux nouvelles exigences de la loi sur l'instruction publique (et sur la gouvernance scolaire). Une action en découle.

7. Points de discussions et de décisions.

7.1. Budgets

7.1.1. Présentation brève du budget-école et fonds 4/9

- Reporté à la prochaine rencontre

7.1.2. Résolution pour les mesures dédiées

Le CÉ prend connaissance du document de résolution en annexe.

La présidente du CÉ et le secrétaire signeront le document et le remettront à la direction (voir tâche dans le tableau en fin de procès-verbal).

7.1.3. Budgets du CÉ

- Les budgets du CÉ et de l'OPP sont fixes et règlementés. La présentation du budget est reportée à la prochaine rencontre.

7.2. Réparation toile cour d'école

La soumission d'atelier Micho est de 700-800\$ et leur travail constituerait une réparation dite « professionnelle ». Un autre atelier, Abritop sur St-Laurent, fait le même genre de travail et pourrait faire une soumission si on leur apporte la toile. Alternativement, il serait possible de faire une réparation-maison à l'aide de ruban adhésif utilisé pour la réparation de voile, conseillé par l'atelier Boathouse. Le coût s'élèverait à une centaine de dollars et constituerait l'option dite « maison » (moins professionnelle) mais avec tout de même un produit adapté. Discussion à savoir si une dépense de 700-800\$ est justifiée, connaissant le risque que des réparations semblables soient nécessaires chaque année. Des tâches y donnent suite.

7.3. Un livre à moi TD

Chaque année, le Centre du livre jeunesse canadien fourni à chaque élève du 1^{er} cycle, via ce programme, un livre adapté pour l'apprentissage de la lecture. Les livres ont été reçus mais une partie du lot est en anglais, probablement suite à une erreur. Les livres disponibles en français seront distribués dès maintenant et la direction verra à remplacer les autres.

Résolution 01-02-22-03

Mathieu Demers propose l'approbation de la distribution des livres; appuyé par Bernard D'Ostie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.4. Sorties éducatives et sportives

L'autorisation a été reçue de la part du MEQ pour que les écoles reprennent sorties, après une pause suite à la hausse des restrictions sanitaires. Une fois qu'il aura été confirmé que les lieux hôtes des sorties permettent eux-mêmes la tenue des activités dans le respect des consignes liées à la Covid, le calendrier sera mis à jour.

7.5. Appel à projets du CÉ

1. Le comité a été mis en branle pour évaluation de la possibilité d'organisation d'une activité impliquant l'ensemble des élèves en 2022-2023. Un sondage à l'intention du corps professoral et d'éducatrices/eurs devrait suivre prochainement.
2. L'appel à projet sera lancé par Véronique Bussièrès incessamment mais déjà, certaines demandes ont été reçues.

8. Service de garde (SDG)

8.1. Informations

1. Les sorties prévues pour les journées pédagogiques de janvier et février annulées à cause des restrictions sanitaires en vigueur. Il est prévu qu'elles reprennent en mars.
2. Le processus d'inscription pour les journées pédagogique est en changement. Les inscriptions seront dorénavant faites via Google Forms.
3. Suite de la discussion/réflexion entamée lors de la dernière rencontre à propos de la possibilité d'instaurer un système pour défrayer les frais de sorties pédagogiques pour des familles à faible revenu. Le CÉ souhaiterait que le SDG puisse continuer à offrir une belle variété et envergure d'activités mais constate que celles-ci sont menacées par les hausses de coût des dernières années. La Loi sur l'Instruction Publique interdit le versement d'argent ou toute aide financière de façon ciblée.
4. Discussion à savoir s'il serait possible d'avoir des repas du traiteur en trop pour fournir aux enfants dont le lunch apporté de la maison est insuffisant ? Cette pratique a déjà eu lieu mais a été arrêtée parce qu'il y avait trop d'abus de la part d'enfants qui faisaient semblant d'avoir oublié leur lunch. À noter

qu'il est par ailleurs interdit aux écoles de réfrigérer un lunch reçu chaud, et de le refaire chauffer plus tard pour le servir à un élève.

5. L'accumulation d'un stock de collations serait possible par contre. Chantal verra quel type/aliment de collation s'y prêterait. Le budget alloué pour les collations par le CSSDM pourrait être utilisé au besoin.

8.2. Orientations service de garde

L'application HopHop, pour récupérer son enfant en fin de journée au SDG, est à l'étude pour 2022-2023.

9. Rapport des partenaires

9.1. Lilian Lopez, représentante de l'OPP (Organisme de participation des parents)

1. Campagne de financement – vente de café

Suite à des commentaires formulés par le CÉ par les années passées, le fournisseur choisi cette année sera Café Étincelle. La décision fut basée sur le fait qu'il s'agit d'un commerce du quartier et qu'un des copropriétaires est un papa de l'école St-Marc. Une belle entraide entre membres de la communauté. Les autres détails suivront par courriel.

2. L'OPP souhaiterait faire un tirage d'un montant en argent pour remercier les élèves participant à la rédaction du Marcoeur. Au-delà du budget de 50\$ alloué aux OPP par le CSSDM, toute demande de financement doit être adressée au CÉ (fonds 4).

9.2. Pierre-Laurent (par courriel), représentant au comité de parents

Selon un avis du MEQ, il semble qu'il ne serait pas possible pour un parent d'être membre du CÉ et d'effectuer un remplacement en cas de manque de personnel enseignant. Le parent en question serait donc tenu de démissionner de son poste sur le CÉ. Le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec est à élucider ce point et tiendra les comités de parents – et donc les CÉ – informés.

10. Points d'information

10.1. Retour de Sylvie Pin et clarification de son mandat

Elle effectue présentement des remplacements au SDG en plus de sa charge habituelle. Ceci n'a aucun impact sur son suivi des élèves.

10.2. Bulletins 11 février

Ce sera un bulletin complet.

10.3. Anglais intensif 2022-2023

Seuls les élèves de l'école St-Marc ont été admis de façon préliminaire mais les élèves-candidats ne seront informés qu'après la sélection officielle, suite au prochain bulletin de février.

10.4. Tutorat

Le budget pour les mesures dédiées comprend une allocation de 22000\$ pour du tutorat. Le plan visé est de confier 3 à 4 élèves à chaque tuteur. Les élèves seront ciblés par l'équipe-école et l'autorisation sera demandée aux parents de l'enfant en question.

10.5. Sorties et conférenciers.

Discuté précédemment.

- 10.6. État de la situation Covid-19
Peu de cas ont été déclarés depuis le retour en classe mais plusieurs élèves et membres du personnel sont en isolement préventif.
- 10.7. Plan de contingence
Remplacement en cas de manque de personnel-enseignant, l'ordre d'assignation a été dressé. Les parents-volontaires (10 à St-Marc) seraient sollicités en dernier recours. Une vérification des antécédents criminels aura lieu avant de confirmer l'éligibilité des volontaires.
- 10.8. 2^e campagne de vaccination Covid-19 (1^{ère} ou 2^e dose) à l'école St-Marc pour les élèves
La date prévue est le 22 mars 2022
- 10.9. St-Marc, les champions de la vaccination !
L'école St-Marc est l'école de Montréal ayant atteint le taux de vaccination des élèves le plus élevé ! Félicitation !

11. Varia

- 11.1. Échangeurs d'air disponibles auprès du ministère de l'éducation
Le système de chauffage est problématique pour l'instant avec des bris fréquents, et s'avère la priorité. Quand cette situation sera sous contrôle, il est prévu de faire les démarches pour obtenir les échangeurs d'air. Le support de la part du CSSDM est très bon.

12. Points reportés à l'ordre du prochain CÉ

- Point 7.1.1 brève présentation du budget de fonctionnement
Point 7.1.3 Présentation du budget du CÉ

13. Levée de l'assemblée à 20h55.

Secrétaire (Mathieu Demers)

Présidente (Véronique Bussières)

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Signer la résolution attestant de la réception des fonds pour mesures dédiées et la remettre à Annie St-Jean.	Véronique Bussières et Mathieu Demers	2022-02-08	
Voir si le prix d'achat de la toile est inscrit dans les factures de la cour d'école, ce qui pourrait servir de base de comparaison pour le coût des réparations et guider le choix de la solution pour la réparation.	Annie St-Jean		Fait
Réparation de la toile : S'informer à savoir s'il serait faisable d'éventuellement retirer le ruban de réparation « maison » pour faire réparer de façon « professionnelle » plus tard. Si c'est le cas,	Mathieu Demers	2022-02-28	

procéder avec l'achat du ruban.			
Amender la régie interne pour y préciser le délai et le responsable de l'envoi du PV suite aux rencontres du CÉ. Appliquer les mises à jour nécessaires pour se conformer à la loi sur l'instruction publique révisée. Faire parvenir par courriel la régie révisée aux membres du CÉ pour approbation.	Véronique Bussières	2022-02-28	
Pousser plus loin la démarche auprès de Vélo Québec pour connaître les modalités/coût pour l'élaboration d'un plan de transport et d'un diagnostic de sécurité des transports.	Véronique Bussières	2022-03-15	